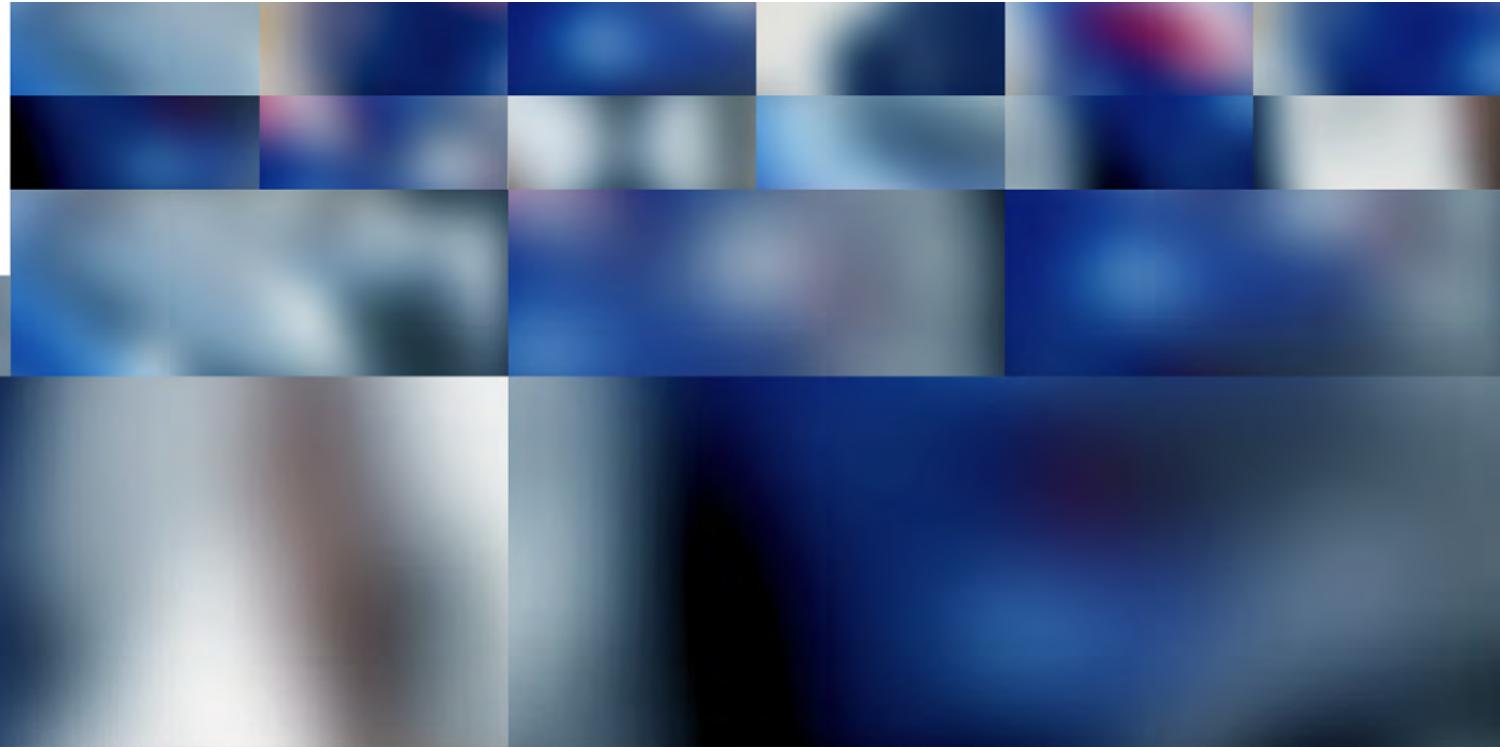


# La politique cinématographique et audiovisuelle en France

Xavier LARDOUX –ACRIF– 30 janvier 2023



- 1. Une construction historique
- 2. Des moyens conséquents
- 3. Au service de soutiens industriels et artistiques efficaces
- 4. Des défis essentiels à relever

1

# Une construction historique



## 1. Naissance – 1946-1948

- Création du CNC et du Festival de Cannes en 1946 sous l'impulsion de Jean Zay (1904-1944)
- Elaboration avec les professionnels d'une réglementation adaptée aux spécificités du cinéma (autorisations d'exercice et contrôle des recettes)
- Le CNC est placé sous l'autorité du ministère en charge du développement économique au moment où il faut reconstruire l'industrie cinématographique (Guerre et concurrence du cinéma américain)
- Création en 1948 de la Taxe Spéciale Additionnelle (environ 10% de chaque billet de cinéma) pour financer le soutien à la production et aux salles.





## 2. Le Ministère de la culture – 1959

- Crédit à André Malraux et rattachement du CNC
- Crédit de la Commission consultative du cinéma pour conseiller le ministre (réglementation, régulation et soutien)
- Crédit de sous-commissions (agrément, avance sur recettes, expansion internationale, affaires générales)
- Le soutien automatique, strictement industriel, créé en 1948, est complété par un soutien « artistique ».





### 3. Le développement de la télévision - les années 1980

- Création de Canal + en 1984 : en échange de la gratuité du canal 4, l'Etat impose 1 film/jour, 12 mois après la sortie en salle, 25 % du budget de la chaîne doit être consacré au cinéma
- Création en 1986 de la Taxe sur les Services de Télévision (TST-Editeurs) et création au CNC d'un soutien audiovisuel (Compte de soutien aux Industries de Programme -COSIP)
- Privatisation de TF1 (1987) et création d'Arte (1991)
- Décret de 1990 fixant les quotas d'œuvres européennes et d'expression originale française à la télévision
- Baisse importante de la fréquentation en salles parallèlement au succès de Canal + ( 116 M d'entrées en 1992)





## 4. Le développement d'Internet – les années 2000

- Principe de la neutralité technologique : tous les distributeurs de contenus audiovisuels doivent contribuer au financement de la création
- Elargissement de la taxe sur la vidéo physique (1993) à la Vidéo à la Demande en 2004 (Taxe sur la vidéo)
- Elargissement de la Taxe sur les Services de Télévision aux Fournisseurs d'Accès à Internet (TST-Distributeurs) en 2007
- La fréquentation en salle rebondit avec la création des multiplexes et des cartes illimitées et atteint 184 M d'entrées en 2002.





## 5. Le développement des plateformes – les années 2010

- Arrivée sur le marché français de Netflix en 2014.
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, taxation en France des plateformes de vidéo payantes (Netflix, Amazon...) et gratuites (Youtube, Dailymotion...) au taux de 2% du chiffre d'affaires réalisé en France.
- La fréquentation en salle dépasse durablement les 200 M d'entrées entre 2009 et 2019 (avec un record à 213 M en 2019)



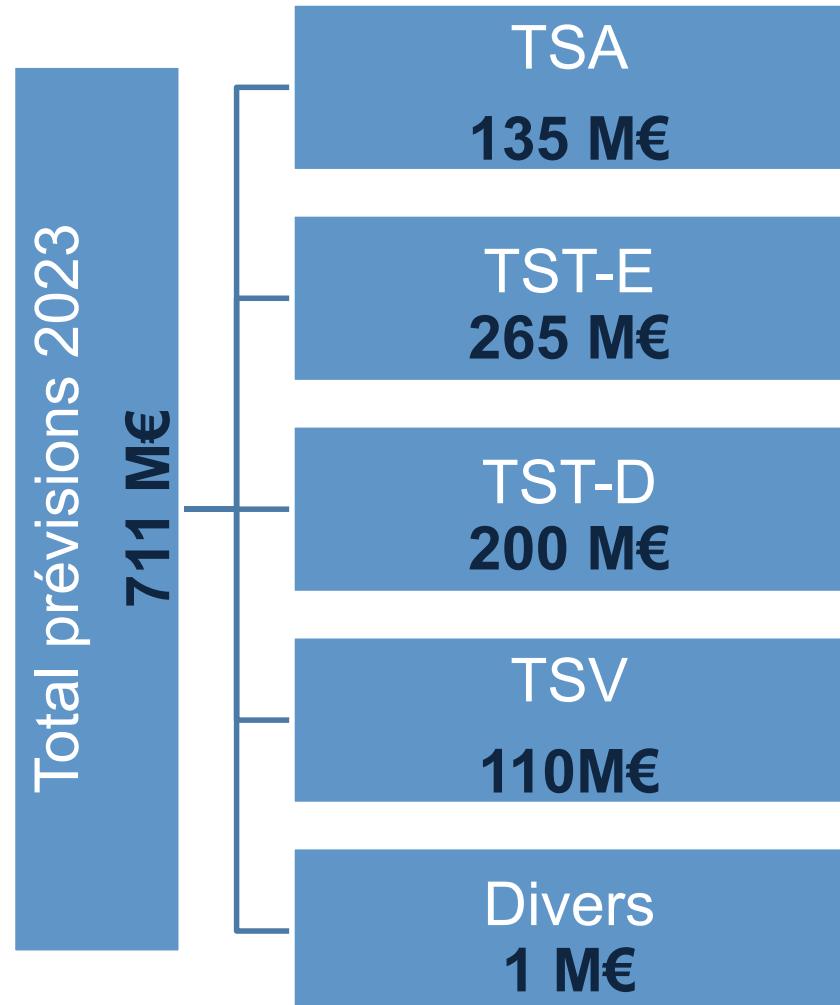
**NETFLIX**

2

Des moyens  
conséquents

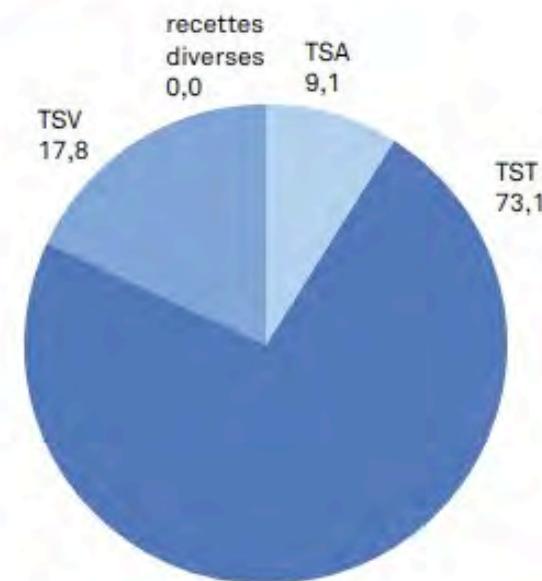
## 1. Ressources du CNC

- Indépendance par rapport au budget de l'État
- *Toute personne tirant profit de la diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles doit contribuer à la création de ces œuvres, proportionnellement à son chiffre d'affaires : l'aval finance l'amont.*
- Système de taxes affectées :
  - TSA (10,72 % du billet de cinéma)
  - TST-E (5,15% du CA) et TST-D (0,5 à 7,25%)
  - TSV (5,15% du CA)



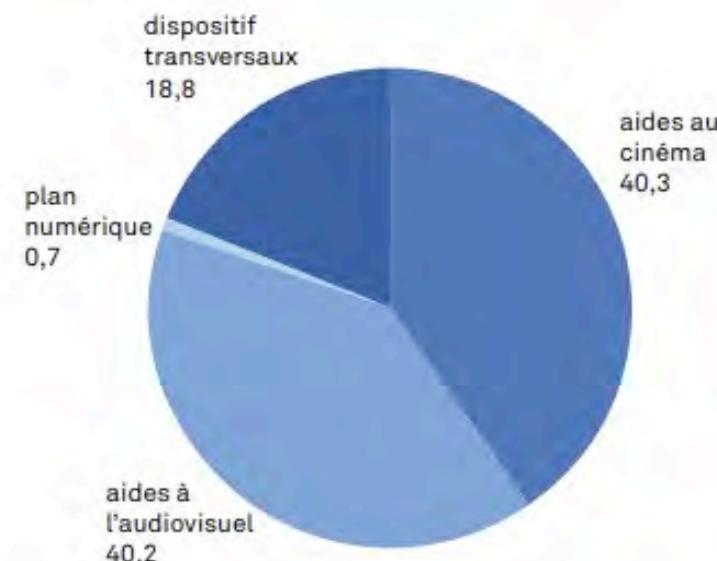
## 2. Répartition des recettes et des dépenses du CNC

Répartition des recettes du fonds de soutien du CNC en 2021<sup>1</sup> (%)



<sup>1</sup> Exécuté 2021.  
Source : CNC.

Répartition des dépenses du fonds de soutien du CNC en 2021<sup>1</sup> (%)



<sup>1</sup> Soutiens sélectifs : nouvelles aides engagées en 2021 ; soutiens automatiques : droits générés en 2021.  
Source : CNC.

### 3.1 Les autres outils de politique publique au-delà du CNC: les SOFICA (outils de défiscalisation pour les particuliers) et les crédits d'impôt (réduction de l'impôt sur les sociétés pour les producteurs)

Dépense fiscale en faveur du cinéma 2018-2022

(en millions d'euros)

	2018	2019	2020	2021	Prévision 2022
SOFICA	30,3	30,2	29	29	35
Crédit d'impôt « cinéma »	142,5	121	113	85	85
Crédit d'impôt « audiovisuel »	131	139	148	140	140
Crédit d'impôt « international »	67	56	73	77	97
Crédit d'impôt « jeux vidéo »	24	42	49	63	57
<b>Total</b>	<b>394,8</b>	<b>388,2</b>	<b>412</b>	<b>394</b>	<b>414</b>

Source : commission des finances, d'après le document stratégique de performance du CNC - Perspectives 2022



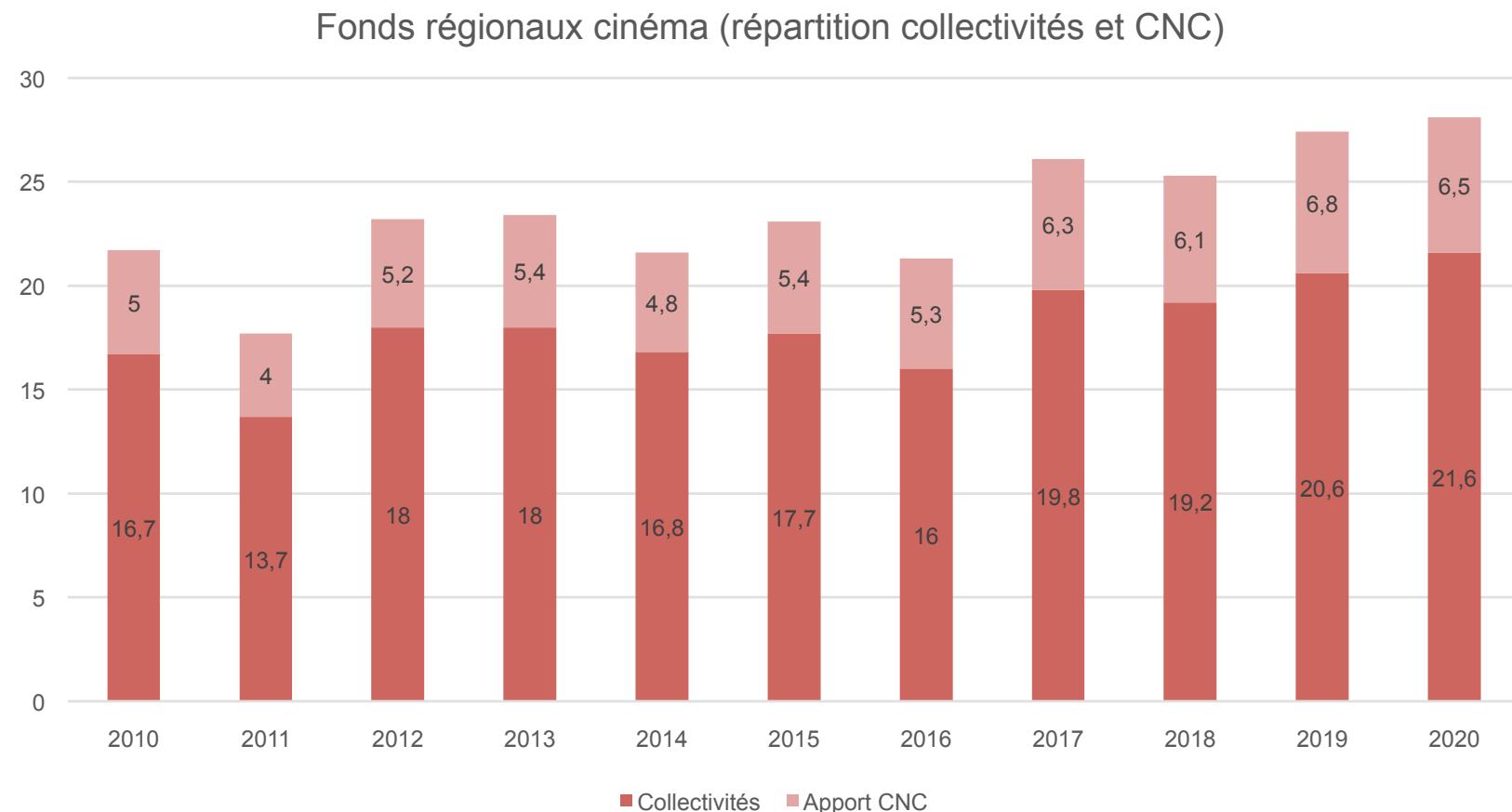
## 3.2. Les autres outils de politique publique :

les obligations d'investissement dans les œuvres françaises et européennes imposées aux chaînes de télévisions et aux plateformes





### 3.3. Les autres outils de politique publique : les fonds régionaux



3

...au service de  
soutiens industriels et  
artistiques efficaces



## 1. Objectifs du CNC

- Soutenir l'ensemble de la filière cinéma et audiovisuelle (création, distribution, exploitation, exportation, patrimoine, industries techniques)
- Protéger et promouvoir la diversité de la création et de la diffusion
- Accompagner la créativité des réalisateurs, auteurs et jeunes talents
- Préserver et valoriser le patrimoine cinématographique
- Eduquer à l'image et développer la cinéphilie
- Développer la coproduction internationale et l'attractivité du territoire français

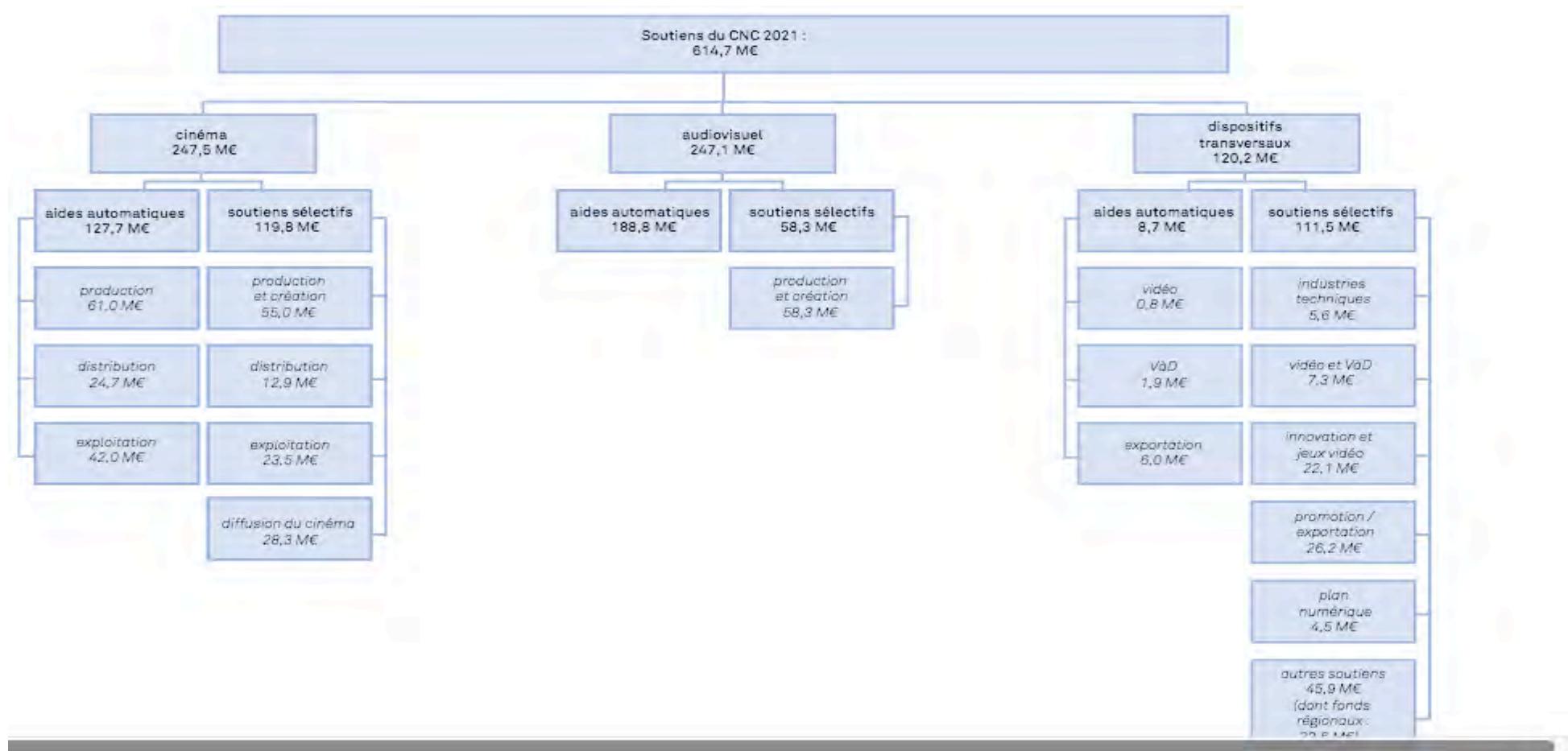




## 2. Les deux système d'aides

- **Le CNC soutient :**
  - . les œuvres (courts métrages, longs métrages, séries TV)
  - . les lieux et modes de diffusion  
(salles de cinéma, plateformes, festivals, associations)
  - . la filière industrielle (image animée, écoles et entreprises du secteur)
  - . et les publics (personnes handicapées avec l'audio-description et sous-titrage des films, par exemple).
- **Les aides automatiques** : primes au succès. Concernent le cinéma (exploitation, distribution, production), la télévision (production) et la vidéo (édition).
- **Les aides sélectives** : commissions de professionnels, critères artistiques. Concernent le cinéma, la télévision, la vidéo, les industries techniques, les nouveaux médias et le patrimoine.

### 3. Détail des dépenses par secteur





## 4. Efficacité des outils

### 4.1. Indicateurs de performance

Chiffres-clés du cinéma dans les cinq principaux marchés européens en 2021

	France	Royaume-Uni	Allemagne	Italie	Espagne
films nationaux produits <sup>1</sup>	265	114	126 <sup>1</sup>	194 <sup>1</sup>	268
entrées (millions)	95,5	74,0	42,1	26,6	41,4
évolution (%)	+46,3	+68,3	+10,4	-12,2	+53,5
prix moyen de la place (€)	7,04	8,52	8,87	7,13	6,04
indice de fréquentation <sup>2</sup>	1,4	1,1	0,5	0,4	0,9
part du film national (%)	40,6	5,0 <sup>3</sup>	21,7	22,5	15,7
nombre d'écrans	6 193	4 610	4 931	5 325 <sup>1</sup>	3 631
nombre d'écrans pour 100 000 habitants	9,1	6,9	5,9	9,0 <sup>1</sup>	7,7



## 4. Efficacité des outils

### **4.2 Poids économique du secteur (cinéma, audiovisuel et jeu vidéo)**

- **40 milliards d'euros de CA en 2019, soit 0,8% du PIB français**
  - . dont 15 milliards pour l'audiovisuel (+2% par an depuis 10 ans)
  - . dont 14,7 milliards pour le cinéma (+0,6% depuis 10 ans)
  - . et 9 milliards pour le jeu vidéo (+5% par an depuis 10 ans)
- **et plus de 300 000 emplois générés.**



## 4. Efficacité des outils

### 4.3 Exportation et rayonnement des œuvres

- Cinéma français : 20 M d'entrées dans le monde en 2021 (soit 1,8% des entrées mondiales ; malgré cette faible part de marché mondiale, la France est régulièrement le 2<sup>ème</sup> exportateur mondial, très loin derrière les Etats-Unis) et 114 M euros de recettes (2,2% des recettes mondiales)
- Audiovisuel français : 2<sup>ème</sup> niveau record avec 197 M euros de recettes à l'export pour les programmes audiovisuel français en 2021.
- Présence française dans les festivals : record en 2021 avec 202 films sélectionnés et 43 prix dans les 10 plus grands festivals à travers le monde dont la Palme d'or et le Lion d'or.

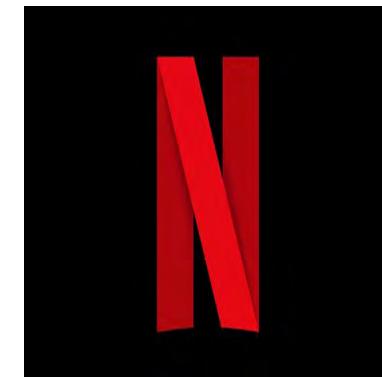
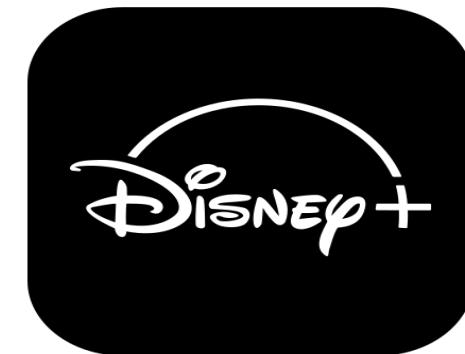
4

Des défis décisifs



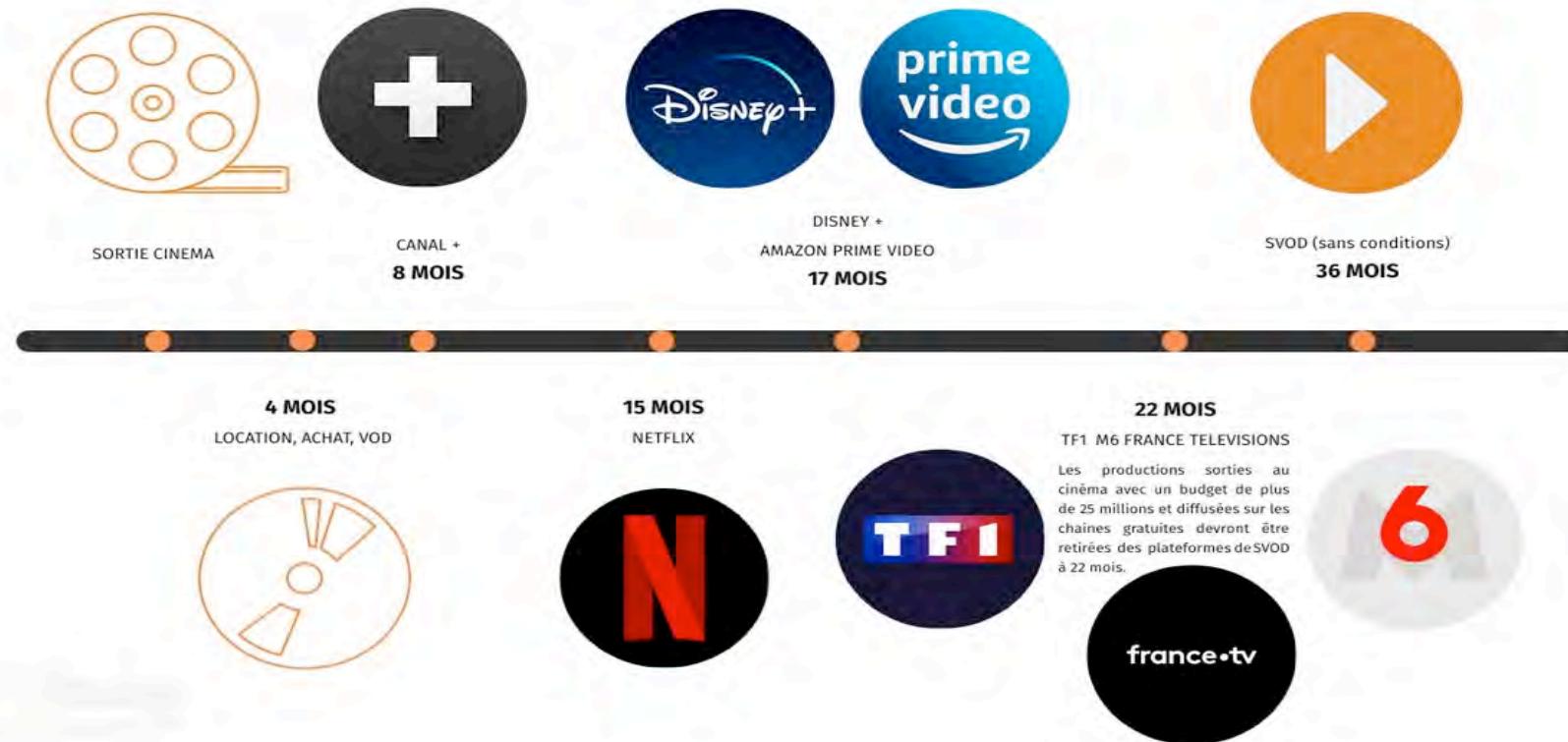
## 1. Intégrer pleinement les nouveaux modes de diffusion

- Harmonisation des taux de taxation de la TSV (5,15%) par la loi de finances depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 juste avant les confinements
- Arrivée sur le marché de Disney + le 7 avril 2020.
- Obligations de préfinancement des œuvres françaises et européennes : décret sur les « services de media audiovisuels » (SMA) du 1<sup>er</sup> juillet 2021 (20% du CA France de chacune de ces plateformes doivent être investis dans des œuvres françaises et européennes).





## 2. Réformer à nouveau la chronologie des médias du 12 février 2022





### 3. Relever trois enjeux pour améliorer la politique cinématographique et audiovisuelle

- L'amélioration de l'écriture des œuvres françaises (mieux former et mieux rémunérer les scénaristes)
- La reconquête des jeunes dans les salles de cinéma (éducation à l'image, pass Culture)
- La responsabilité sociétale du cinéma et de l'audiovisuel (parité, environnement, handicap...)



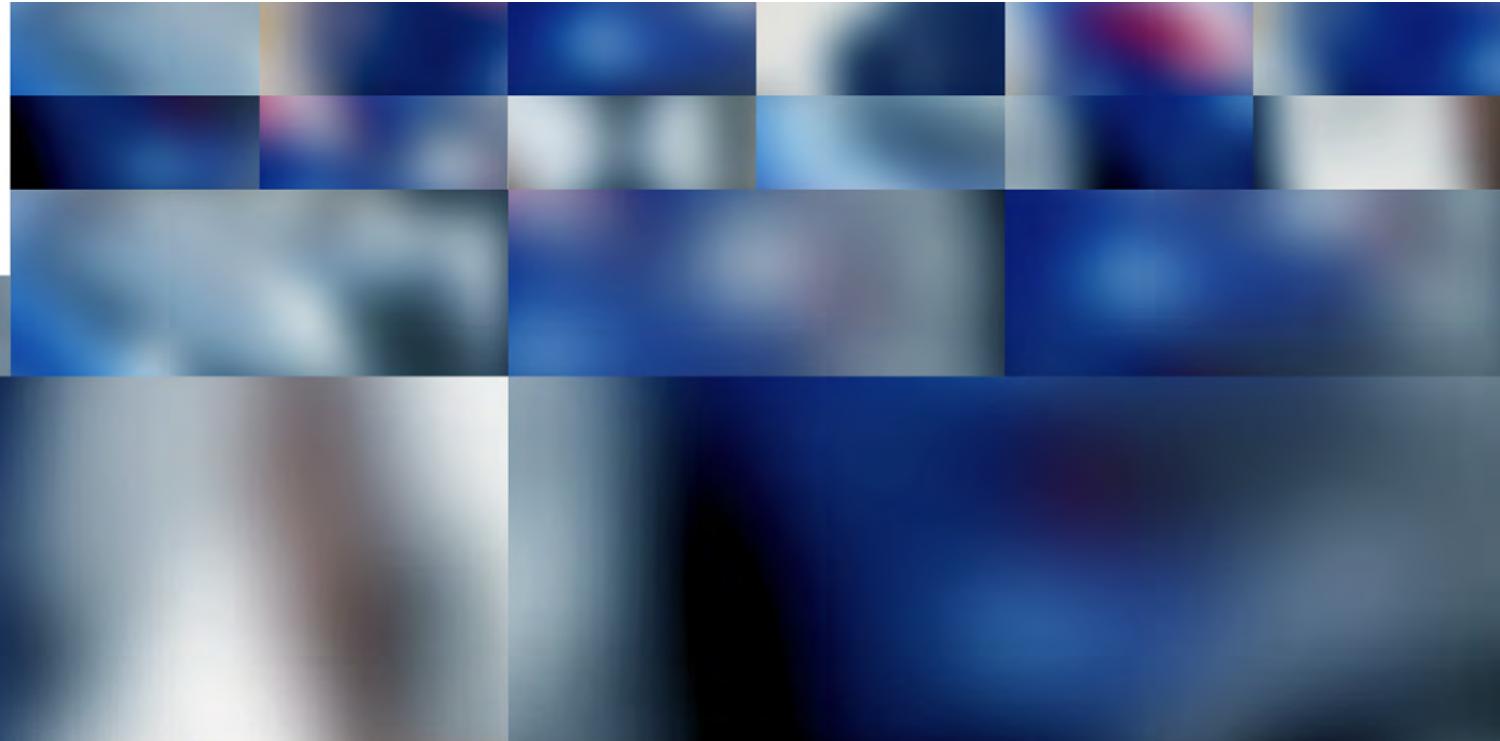
PRIX DU SCÉNARIO  
FESTIVAL DE CANNES



**CNC**



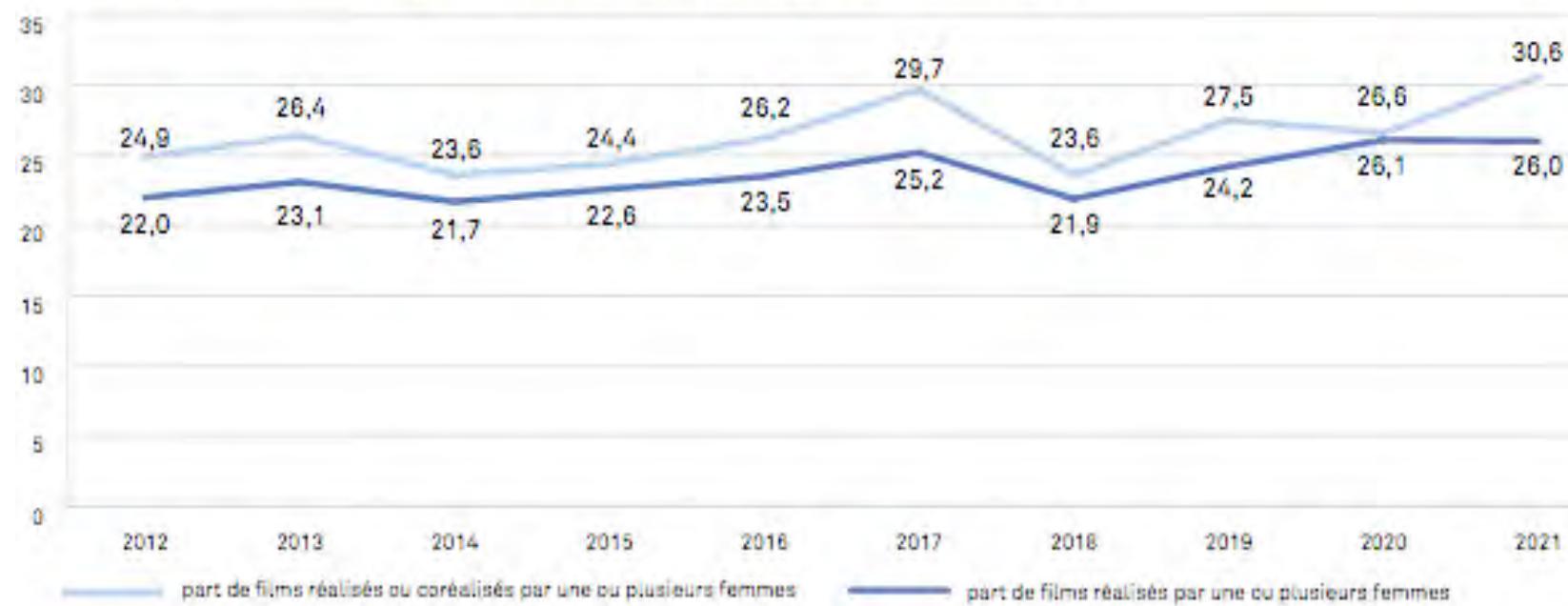
Merci !



Annexes

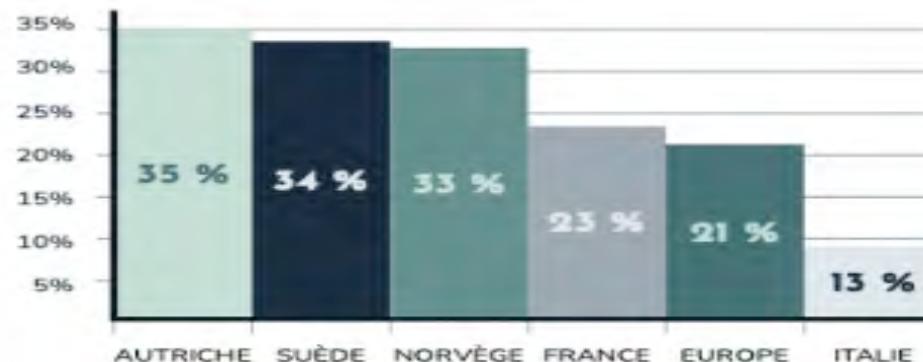


Part de films d'initiative française réalisés et coréalisés par des femmes (%)





**PART DES FILMS DE RÉALISATRICES**  
2016-2020 (EXTRAITS) - Chiffres de l'OEA



**ÉVOLUTION DE LA PART DES FILMS DE RÉALISATRICES**  
2016-2020 - Chiffres de l'OEA

